



► **Casim**

BILAN D'ACTIVITE 2024

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION :	3
II.	LE PUBLIC : ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS.....	13
1)	Les admissions	13
2)	Le public accompagné en 2022.....	14
3)	Les séjours de répit	21
4)	Les modalités d'accueil mises en œuvre	21
5)	Les projets marquants	23
6)	L'activité 2022 :.....	24
7)	Les orientations – les sorties.....	26
III.	LES INDICATEURS 2022.....	28
1)	Les indicateurs médico-sociaux	28
2)	Les indicateurs ANAP	29
IV.	CONCLUSION	31

I. INTRODUCTION :

Le contexte associatif 2024

Dans un contexte social et médico-social de plus en plus sensible, l'association ARRIA garde un sens aigu de l'accompagnement, avec des équipes rassemblées autour des valeurs et des grandes orientations du projet associatif. Mais l'environnement vient inmanquablement impacter le travail. L'accompagnement des jeunes est inscrit dans un parcours, au sein duquel d'autres associations, d'autres institutions, prennent place. La complémentarité coordonnée des intervenants donne toute la pertinence au parcours du jeune. Mais le manque de places, le manque de moyens, la difficulté à recruter des professionnels formés, vient restreindre les possibilités de complémentarité. Dans beaucoup de situations, les besoins et les souhaits des jeunes et des familles ne peuvent être honorés pour ces raisons.

Et que dire de la liste d'attente à ARRIA, au-delà de 500 situations, et plus largement du secteur médico-social ! Nous sommes très sollicités par des familles en grande détresse, mais également par la MDPH, pour accueillir ces situations. Nous avons une attention particulière pour ces situations complexes et, comme nous l'avons toujours fait à ARRIA nous y répondons, en mettant en œuvre les moyens nécessaires.

Dans ce contexte l'association ARRIA garde une éthique de travail forte. Elle développe et fait évoluer ses services, en lien avec les besoins qu'elle repère, en lien avec ses capacités et en lien avec les orientations des politiques publiques. Ainsi, ces dernières années, trois nouveaux services ont été créés : le PCPE gestion Liste d'attente, le Dispositif d'Auto-Régulation et le dispositif de soutien à une structure de protection de l'enfance Tréméac. Le Dispositif d'Appui au Soins et à la Socialisation-Petite Cabane, sur les aspects de repérage et d'accompagnement précoce (de 1 à 6 ans), prend de l'importance sur sa modalité « Appui-Ressource » avec un engagement financier de la CAFS sur 3 ans.

3

Vers une signature du 3^{ème} CPOM

Les négociations pour la signature de notre 3^{ème} CPOM ont été engagées en mars 2023. Après un travail collectif au sein de l'équipe de cadres sur le diagnostic et les fiches projets, sur l'année 2023, les discussions avec nos interlocutrices de l'ARS, ce sont un peu espacées, pour être reprises en début d'année 2025. Le CPOM va être signé avant l'été 2025.

Des réaménagements associatifs

Depuis fin 2023, l'association a engagé une réflexion sur son organisation à partir de constats d'une charge de travail de plus en plus importante, pour une partie des cadres hiérarchiques. Ces dernières années, l'association a créé ou a développé des services (PCPE, DAR, DIMASS-Petite Cabane, projet de soutien au Centre Educatif Tréméac). Ces derniers, de tailles modestes, n'ont pas permis de recruter des cadres sur des temps réduits. Il était temps de mener ce travail d'introspection sur notre fonctionnement.

Le départ de la directrice générale d'un commun accord avec le Bureau de l'association en avril 2024, n'a pas remis en cause la réflexion engagée. Le directeur des établissements et services à assurer l'intérim de direction générale jusqu'en août, puis a été recruté sur le poste de directeur de l'association en septembre.

En juin 2024, les réflexions sur l'organisation de l'association ont abouti à la nécessité de renforcer l'équipe de cadres de deux professionnels, avec pour objectif de rapprocher la direction du travail des équipes et de renforcer le soutien vers les responsables de service.

Centre d'Accueil Spécialisé et d'Internat Modulaire

Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Cette organisation s'est mise en place en décembre, avec des recrutements qui se sont poursuivis au début de l'année 2025. Une évaluation sera réalisée en fin d'année 2025.

Cette période d'instabilité a été maîtrisée, notamment par une équipe de cadres expérimentés, une équipe du siège engagée et des équipes des établissements et services qui connaissent bien leur travail.

Les grands dossiers de l'association

L'association est engagée dans une GRAPPE pour mettre en place le Dossier Usager Informatiser. Elle est associée à trois associations mayennaises. Le déploiement est prévu sur l'année 2025.

Le système informatique et la sécurisation des données est une attention de l'association. Nous avons décidé d'externaliser le stockage des données pour mieux répondre aux exigences légales.

L'association, depuis 2022, participe dans le cadre d'une GRAPPE, à un travail sur les aspects de la transition énergétique de ses bâtiments avec la volonté de baisser notre impact climatique et de répondre aux obligations réglementaires imposées par la loi ELAN. Un conseiller MAPES est engagé par les associations de la GRAPPE, il nous accompagne dans les choix de transformation de nos modes de dépenses énergétiques.

L'Implication partenariale sur le territoire

L'association continue d'être présente au sein des instances importantes sur le territoire. Au-delà des représentations en lien avec l'accompagnement des jeunes, nous participons à différentes instances de réflexions : au Conseil d'Administration de l'URIOPSS, à la CCAPH, à la commission spécialisée de la CDAPH, à l'AIRe en tant que délégué départemental, à la Commission Départementale pour l'Ecole inclusive (CDSEI) par un mandat partagé avec l'URIOPSS à la CDMCA. Dans le cadre de la CDSEI, ARRIA a co-animé avec l'ARS et l'Education Nationale des groupes de travail sur le fonctionnement en dispositif des ESMS, à la commission mobilité sur la commune d'Orvault. Le Groupement Inter Associatif de Coopération (GIAC) continue à fonctionner sous une forme plus légère. C'est lieu d'échange et de mutualisation de quelques grands contrats (automobile, assurance ...). Les rencontres de Directeurs Généraux et Directeurs d'association Handicap, autre instance d'échanges sur la réalité de nos associations, se réunit 4 fois dans l'année.

ARRIA participe également à d'autres instances de travail davantage en lien avec les projets développés : interPCPE de Nantes, InterCAFS...

Les perspectives 2025

L'association ARRIA et l'Agence Régionale de Santé ont mené une négociation CPOM très constructif. La signature viendra acter un engagement réciproque, même si les projets envisagés resteront soumis à des financements pour le moment incertains. ARRIA attend un soutien de ses projets existants de son organisme de contrôle de tarification afin de pouvoir garder la qualité et la pertinence des accompagnements à l'œuvre.

Le Directeur
Michael BROSSET

Centre d'Accueil Spécialisé et d'Internat Modulable

Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65

Le fonctionnement des établissements et services ARRIA

Depuis sa création, l'association développe constamment son offre, en faisant évoluer les projets de services et d'établissements, et en créant de nouveaux dispositifs, de nouvelles formes d'accompagnements, dans l'objectif de répondre au mieux aux besoins des jeunes et de leur famille. Ainsi, la diversité des projets à l'œuvre permet la construction de parcours individualisés, adaptables, modulables et réactifs.

Dans cet esprit, sur le modèle du fonctionnement en Dispositif ITEP intégré, l'association soutient la mise en place de parcours transversaux des jeunes entre les établissements et services, facilitant les co-accompagnements, les passages, les relais, les transitions.

L'association a fait le choix d'un fonctionnement en Dispositif en maintenant ces établissements et services, en développant la collaboration et le travail en commun de ses établissements et service et en renforçant le travail partenarial avec d'autres structures du médico-social, de la protection de l'enfance, de la psychiatrie, ainsi qu'avec des structures de Droit Commun. Ce fonctionnement permet des parcours innovants, au plus près des besoins et des souhaits des jeunes et de leur famille.

Le fonctionnement transversal au sein du DITEP et plus largement avec l'ensemble des établissements et services :

-Le DITEP regroupe 6 établissements et services :

- ITEP ARRIA Les Perrines, enfants de 5 à 11 ans, 22 places
- ITEP ARRIA Le CARDO, adolescents de 11 à 15 ans, 21 places
- LISEC ITEP ARRIA, jeunes de 15 à 20 ans, 11 places
- SESSAD ITEP ARRIA, jeunes de 3 à 20 ans, 42 places
- CASIM ARRIA, jeunes de 5 à 16 ans, 21 places
- CAFS ARRIA, jeunes de 5 à 18 ans, 6 places (IME et DITEP)

-L'IME Hors Les Mur, adolescents de 11 à 15 ans, 12 places + 2 suivis

-Le SESSAD TDI TSA, jeunes de 0 à 20 ans, agrément pour 22 jeunes avec TSA et 33 jeunes avec TDI ou TSA, soit 55 jeunes

-Le PCPE, pour 20 jeunes en attente d'accompagnement sur le SESSAD ITEP et le SESSAD TDI TSA

-Le DIMAS-Petite Cabane, pour des enfants de 3 à 6 ans avec ou sans notification MDPH

-Le DAR, pour 7 enfants d'âge primaire, avec une notification TSA

-Le projet de soutien au Centre éducatif Tréméac, par l'intervention de 2 professionnels de ARRIA au sein de l'équipe de Tréméac

L'association ARRIA soutient un fonctionnement transversal entre ses établissements et services sous plusieurs formes :

- En favorisant le passage d'une modalité d'accompagnement à une autre, à tout moment de l'année en fonction des besoins et de l'évolution des jeunes
- En favorisant les co-accompagnements par deux ou trois établissements et services (ex : accompagnement par un hébergement et un Sessad, un accompagnement par un Sessad et un établissement...). A partir du projet de chaque jeune, de ses besoins, ARRIA construit des parcours adaptés
- En favorisant les échanges de pratiques et les réflexions entre les équipes des établissements et services

Centre d'Accueil Spécialisé et d'Internat Modulable

Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65

Le fonctionnement en dispositif s'exprime également dans des conventions de co-accompagnement avec les autres associations Nantaises. Sur l'année 2021-2022, un co-accompagnement a été construit entre l'ITEP Les Perrines et Ozens pour un jeune sourd-muet présentant des difficultés psychologiques importantes. Un co-accompagnement a été initié pour un jeune de l'ITEP les Perrines avec l'ITEP La Papotière de Moissons Nouvelles. Ce conventionnement s'est poursuivi avec l'ITEP le Cardo sur l'année 2022-2023.

Scolarité et école inclusive, l'implication de ARRIA

ARRIA a toujours eu le souci de permettre aux jeunes, confiés par leurs parents, de favoriser leur inclusion dans la société. Accueillant des jeunes de 3 à 20 ans, l'aspect scolaire est un élément important. Il est important à deux niveaux : les apprentissages pédagogiques et la socialisation. Pour répondre à la diversité des besoins et à la diversité des capacités des jeunes accompagnés, ARRIA a développé différentes modalités de scolarisation en lien avec l'éducation nationale.

Les scolarités partagées - Pour répondre à ces exigences, ARRIA s'est engagée très tôt dans la mise en place de scolarités partagées. Cette modalité est très intéressante, car elle permet un ajustement permanent pour le jeune, entre le temps passé dans sa classe au sein de l'établissement scolaire et le temps passé au sein de l'établissement médico-social. Cette organisation prend en compte la réalité du jeune qui, au regard de ses difficultés, n'aura peut-être pas un parcours linéaire. Il aura besoin de temps plus importants dans l'établissement médico-social à certains moments et pourra augmenter son temps à l'école, au collège ou au lycée à d'autres moments.

Les ULIS cogérées – 5 Ulis sont cogérées par ARRIA.

- ✓ 3 ULIS pour jeunes avec TSA. Les jeunes sont soutenus par le SESSAD TDI TSA
- ✓ 1 ULIS IME Hors Les Murs. Les jeunes sont soutenus par un établissement situé par dans l'enceinte du collège.
- ✓ 1 ULIS DITEP. Les jeunes du dispositif sont soutenus par des professionnels de l'ITEP Le Cardo, avec une possibilité de temps d'accompagnement au sein de l'établissement lorsque cela est nécessaire.

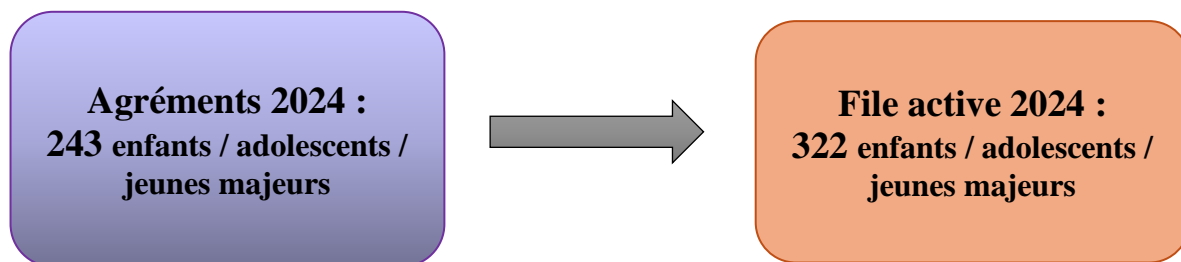
Les UEE – 1 classe de l'ITEP Les Perrines est implantée à l'école Champenois depuis 2010 et 1 classe appelé « Soutien et Ressource », partagée de l'ITEP Les Perrines et l'ITEP Le Cardo est implantée au collège Rutigliano. Ces deux entités permettent à des jeunes de ARRIA de s'approprier ou se réapproprier à l'environnement scolaire et d'expérimenter un autre cadre d'apprentissage et de vie sociale, avec la sécurité d'un accompagnement médico-social de proximité. Elles permettent d'être ressource pour l'équipe et accueille des jeunes de l'école ou du collège sur des temps définis, des projets.

Les UE – Au sein de chaque établissement de ARRIA, des enseignants spécialisés organisent des temps d'apprentissage scolaires pour les jeunes. Ils sont destinés aux jeunes qui n'ont pas de scolarité à l'extérieur, mais aussi aux autres jeunes pour soutenir, compléter leur scolarité. Il est important d'insister sur cette modalité de scolarisation qui est nécessaire à certains jeunes et leur permet un retour vers une scolarité plus « ordinaire » ainsi que l'acquisition d'apprentissages fondamentaux.

Centre d'Accueil Spécialisé et d'Internat Modulable

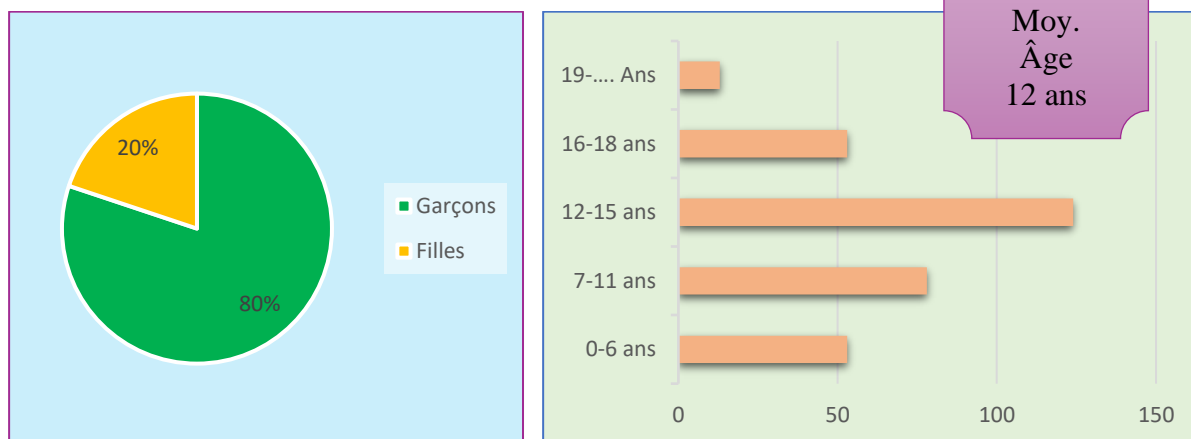
Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65

L'activité 2024 de l'association ARRIA



- Le nombre de places autorisées est ici estimé, puisque l'activité de la **fonction appui-ressource** fortement développée notamment par le projet du Dimass-Petite Cabane, ne peut être prise en compte. De même, les accompagnements pour des enfants non notifiés n'apparaissent pas dans le nombre d'agrément.

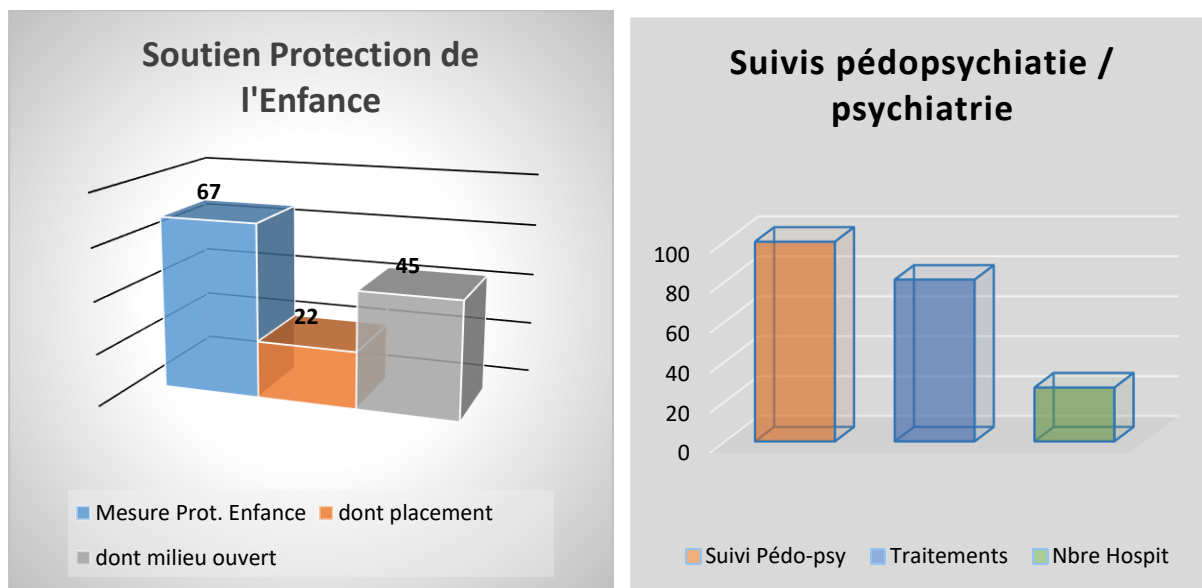
Caractéristiques des jeunes accompagnés à ARRIA



- Le nombre de garçons restent prédominant – il est particulièrement élevé sur le Dispositif ITEP, s'élevant à 85 %
- Les jeunes adolescents sont très représentés du fait du nombre de structures dédiées à cette tranche d'âge – 3 établissements accueil de jour sur 4 accueils des adolescents, 4 dispositifs inclusifs sur 5, co-gérés avec l'Education Nationale, sont implantés dans des collèges
- La population de moins de 6 ans augmente fortement grâce au développement de l'activité du DIMASS-Petite Cabane et du fait d'accueil limité à 6 mois, amenant un nombre d'enfants important à l'année
- La moyenne d'âge baisse due à l'augmentation du nombre d'enfants de moins de 6 ans

Centre d'Accueil Spécialisé et d'Internat Modulable

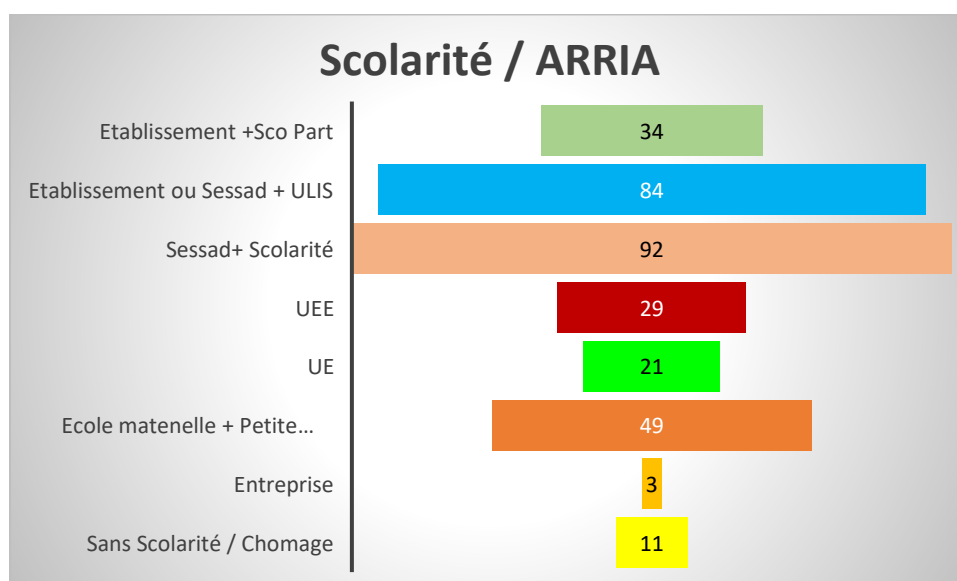
Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65



- 24% des jeunes accompagnés à ARRIA bénéficient d'une mesure de protection de l'enfance
 - Il est de 38% sur le DITEP
 - Il est de 54% sur les hébergements, CASIM + CAFS
Les hébergements sont très sollicités par la protection de l'enfance pour des jeunes en grande difficulté sur leur lieu de placement

- 31% des jeunes accompagnés à ARRIA ont un suivi pédopsychiatique (100 jeunes sur 322)
 - Ce chiffre ne reflète pas la réalité des besoins car beaucoup de jeunes sont en attente de la mise en place d'un suivi en CMP ou Hopital de Jour
 - Sur les établissements, accueil de jour et hébergement, 68% des jeunes ont un suivi en pédopsychiatrie

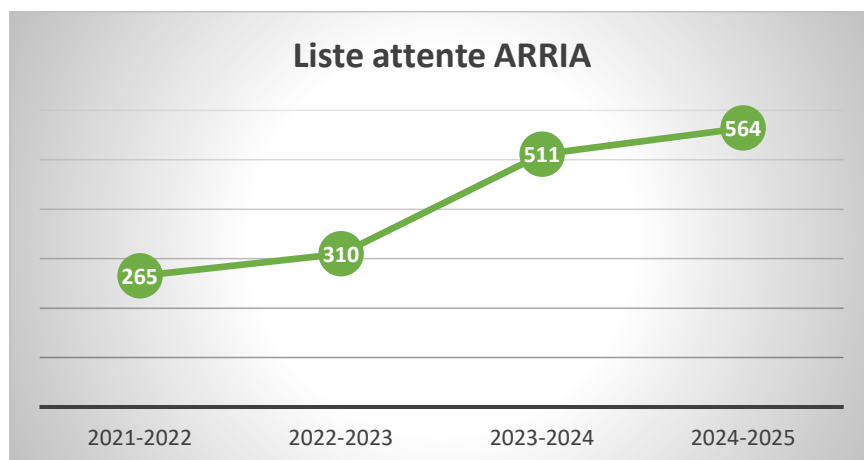
- 81 jeunes soit 25%, prennent un traitement en lien avec leur handicap ou leurs difficultés psychologiques
 - Ce chiffre monte à 61% à l'ITEP Les Perrines pour des enfants entre 5 et 12 ans, cette tendance reste la même depuis quelques années



- La part des jeunes en scolarité ULIS est importante en raison des 5 ULIS gérées conjointement par ARRIA et l'Education Nationale – représente 43 places – auxquelles s'ajoutent les suivi SESSAD pour les jeunes en scolarité dans d'autres ULIS
- 29 jeunes ont profité d'une scolarité en UEE – ce chiffre est important car sans nos deux UEE, ces 29 jeunes n'auraient pas eu accès aux établissements scolaires
- 21 jeunes accompagnés bénéficient d'une scolarité exclusivement dans nos établissements – Ces 21 jeunes ne sont pas encore en capacité de fréquenter un établissement scolaire
 - Sur les 21 jeunes, 9 sont accompagnés au LISEC (15-20 ans) – Les problématiques psychiatriques sérieuses pour une partie des jeunes du LISEC orientent le travail des professionnels vers le soin et les activités extérieures
- 11 jeunes sont sans scolarité ou au chômage
 - 5 jeunes sur nos trois établissements de jour ITEP, ne parviennent pas encore à être en présence d'un enseignant ou être dans les apprentissages scolaires ; les activités mises en place pour eux sont d'autre ordre (activité d'expression, de construction) dans lesquelles l'aspect apprentissage scolaires est pris en compte mais d'une manière moins conventionnelle
 - Les autres jeunes concernées sont des jeunes majeurs accompagnés dans la contractation d'un projet professionnel ou de soin

Focus sur notre liste d'attente

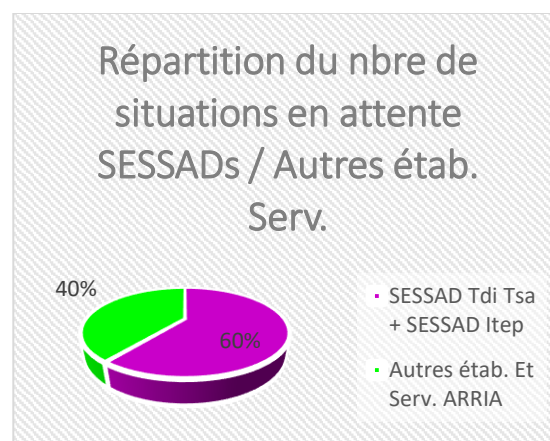
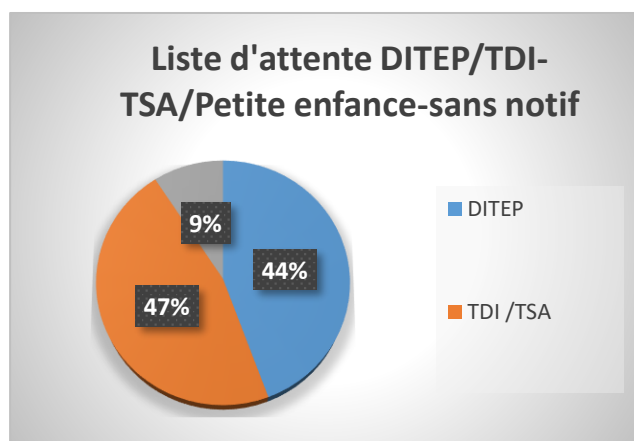
Le nombre de situation sur la liste d'attente à ARRIA progresse toujours...



- 564 jeunes sont inscrits sur les listes d'attente des différents établissements et services de l'association au 31 décembre 2024
- Ce chiffre est à mettre en corrélation avec le nombre de jeunes admis en 2024 et le nombre de places ou de suivis – au regard du nombre de jeunes admis à ARRIA tous les ans, la liste d'attente ne se réduira pas
 - Nbre de places ou de suivis : 242
 - Nbre de jeunes en attente d'admission : 564
 - Nbre de jeunes admis en 2024 : 87

10

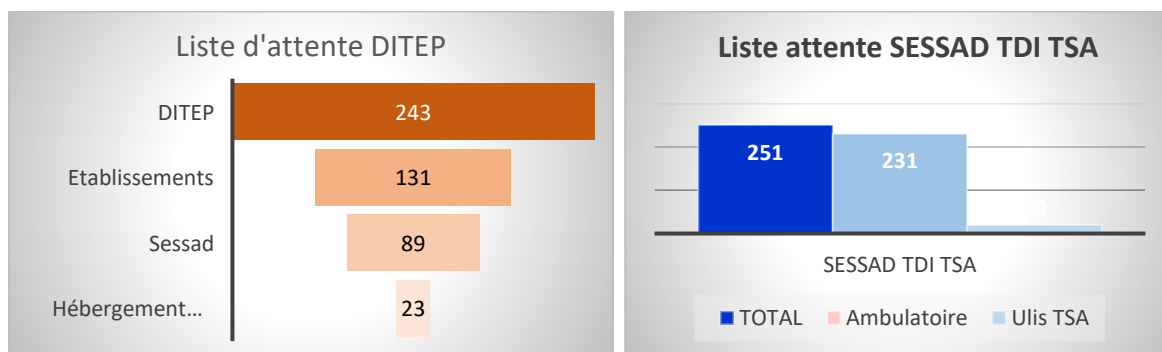
La liste d'attente selon les établissements et services



- La liste d'attente des deux SESSAD représente plus de la moitié des jeunes en attente à l'association pour

Centre d'Accueil Spécialisé et d'Internat Modulaire

Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65



- Pour les 3 établissements accueil de jour (ITEP Perrines + Itep Cardo + LISEC ITEP), la liste d'attente représente 120 jeunes pour une capacité de place de 54 places, tout en sachant qu'en 2024, 18 admissions ont été réalisées
- Sur le Sessad Tdi Tsa sur 208 jeunes en attente, 62 le sont par défaut, en attente d'établissement

Le contexte du CASIM

Le projet du CASIM est porté par l'ensemble des professionnels.

La stabilité des équipes, l'engagement de l'adjoint de direction arrivé il y a 3 ans inscrivent le fonctionnement du CASIM dans la continuité, c'est-à-dire en prenant en compte l'orientation du projet tout en réfléchissant à son évolution.

Le Centre d'Accueil Spécialisé et d'Internat Modulable, CASIM est un établissement rattaché au Dispositif ITEP de l'Association ARRIA depuis sa réorganisation en septembre 2019.

Le CASIM, structure d'accompagnement médico-social à visée soignante propose une réponse d'hébergement adaptée, modulable et non définitive en entrées et sorties permanentes pour 21 jeunes. Tous jeunes disposant d'une notification DITEP, quel que soit l'accueil dont ils bénéficient en journée (en ESMS ARRIA ou non), peuvent avoir accès au CASIM.

Le CASIM est organisé en trois maisons indépendantes :

- Un accueil mixte de 6 places pour des enfants de 6-11 ans à Saint Julien de Concelles, plus une place d'accueil de répit,
- Un accueil garçons de 6 places pour des adolescents de 12-17 ans à Saint Sébastien sur Loire, plus une place d'accueil de répit,
- Un accueil mixte de 6 places pour enfants et adolescents (es) de 10-16 ans à Nantes, plus une place d'accueil de répit.

Le CASIM ARRIA n'est pas un lieu de placement imposé mais un lieu d'hébergement et d'accueil, à visée soignante, choisi, c'est-à-dire sur demande parentale, qui propose d'apporter une réponse concertée, souple et modulable à 3 types de situations :

- Les difficultés des enfants débordent la capacité de tolérance et d'adaptation de la famille ;
- L'enfant fait l'objet d'une mesure de protection de l'enfance, mais les difficultés dépassent les compétences ou le seuil de tolérance du lieu où il est accueilli.

L'accueil se fait sur une durée maximale de 2 ans (1 an renouvelable 1 fois) en petit collectif séparé

Centre d'Accueil Spécialisé et d'Internat Modulable

Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

des activités de jour et selon des conditions modulables (de 1 à 4 nuits par semaine). Les modalités d'accompagnement par le dispositif et décrites dans le projet d'établissement rédigé en 2013 sont strictement individualisées et contractualisées avec la famille (contrat de séjour et projet personnalisé).

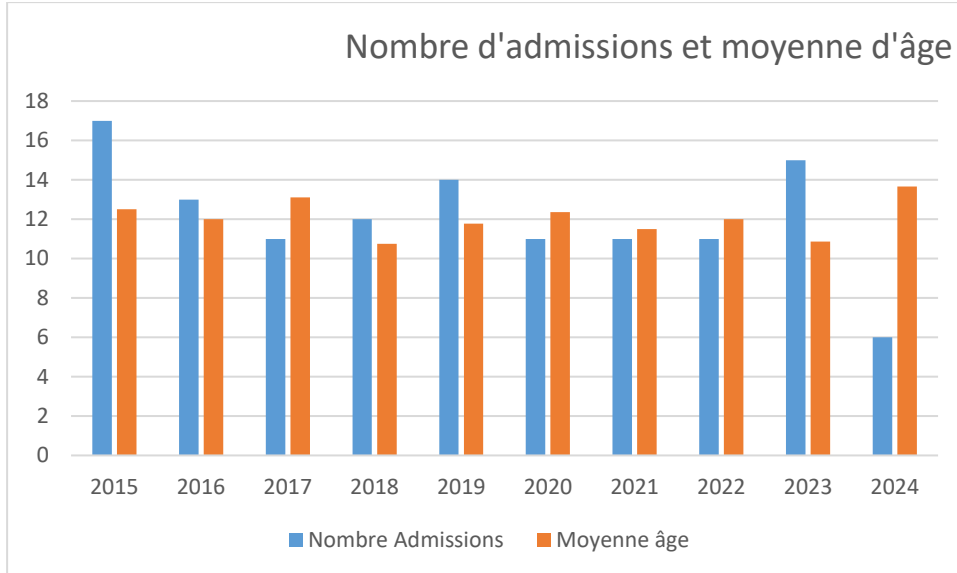
Centre d'**A**ccueil **S**pécialisé et d'**I**nternat **M**odulable

Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65

II. LE PUBLIC : ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS

1) Les admissions

En 2024, 6 nouveaux enfants et adolescents ont été accueillis au CASIM.



- ✓ 1 enfant sur la maison de St Julien.
- ✓ 3 adolescents sur la maison de St Sébastien.
- ✓ 2 adolescents sur la maison de Nantes

- Le nombre d'admissions est très bas pour l'année 2024 : 6. Le graphique nous montre que ce chiffre est bas tous les 4 ans. Cela s'explique au regard de la durée de l'accueil conditionnée à 2 ans maximum et donc du renouvellement du groupe de jeune. L'année dernière, nous avons procédé à 15 admissions, les groupes de jeunes sont donc quasiment pleins, ce qui explique le peu de renouvellement l'année dernière.
- Pour la première fois, nous avons accueilli une jeune fille avec une notification IME, ULIS TFC. Si cela fait plusieurs années que les CASIM s'ouvrent à de nouveaux profils de jeunes, il s'agit alors d'être précautionneux quant à la constitution des groupes.
- Les admissions se font en entrées et sorties permanentes au cours de l'année. Ce fonctionnement a pour intérêt de se rapprocher d'une réponse en temps réel et de ne pas voir un groupe de jeunes se renouveler massivement à un temps donné, permettant ainsi de maintenir une certaine stabilité.

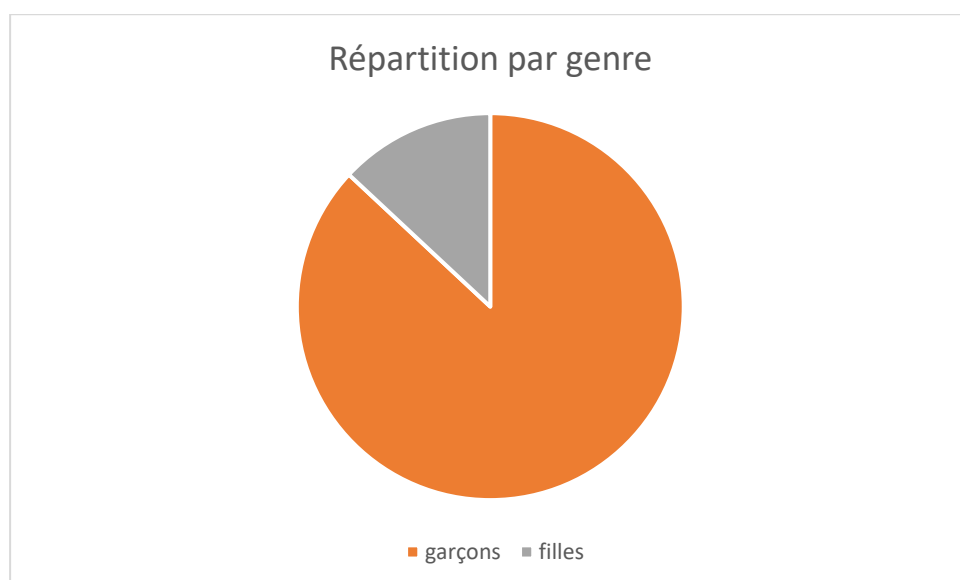
2) Le public accompagné en 2024

23 jeunes ont été accueillis en file active au cours de l'année 2024.

Le fonctionnement en dispositif ITEP est un vrai bénéfice pour le travail au CASIM. Les situations familiales sont souvent en grande tension et les réponses se doivent d'être réactives. Le DITEP permet de réagir, sans être dans l'urgence mais dans des délais tout à fait opportuns pour faire des propositions ajustées aux parents et aux enfants. Dans ce cadre, les parents sont mis à une place centrale, percevant des réponses rapides à leurs demandes.

Répartition par genre

Notons que seulement 2 des 3 maisons CASIM sont équipées pour une mixité des accueils.



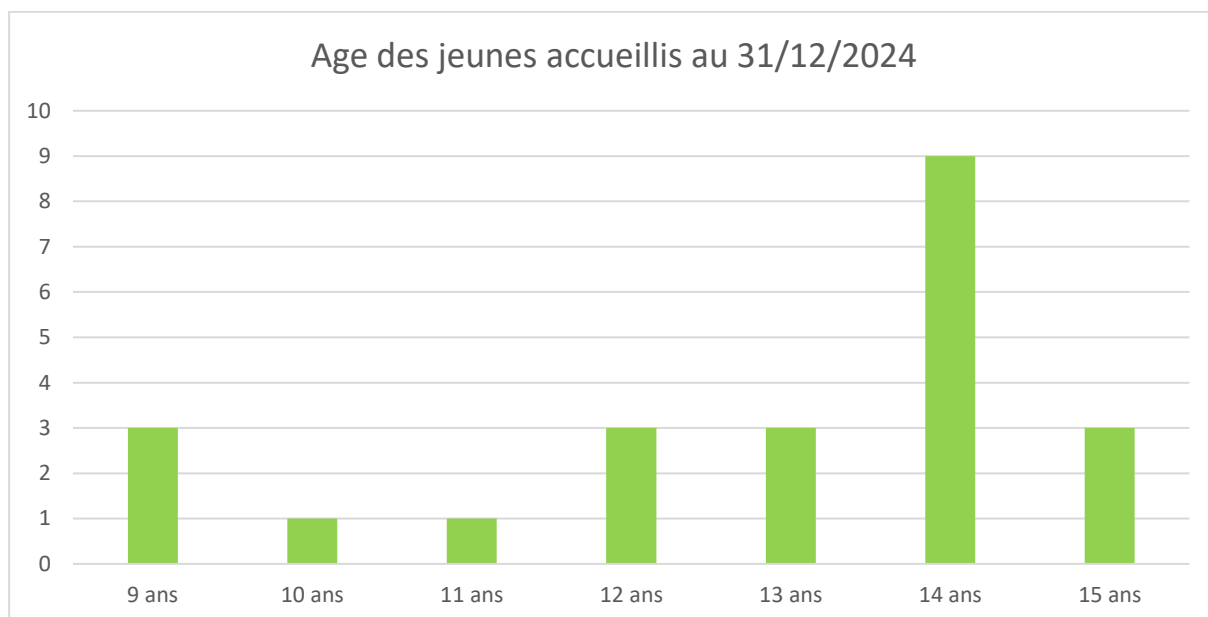
14

- En 2024, nous avons accueilli sur les CASIM 3 filles et 20 garçons. La très faible représentation des filles est commune aux structures accompagnant des jeunes relevant de DITEP.
- D'ailleurs, il y a à ce jour (début 2025) très peu de demandes pour des jeunes filles.
- Le CASIM de Saint-Julien est redevenu mixte fin 2024. En effet, au vu de l'absence de demande, il accueillait uniquement des garçons jusqu'à novembre 2024.
- Sur ces deux maisons CASIM pouvant accueillir des garçons et des filles, seulement 6 places sont attribuées à des filles. Ce choix s'explique par la faible demande d'accueil pour ces dernières, ce qui correspond à la répartition filles/garçons dans les ITEP en général.

Centre d'Accueil Spécialisé et d'Internat Modulable

Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65

Age des jeunes accueillis au CASIM

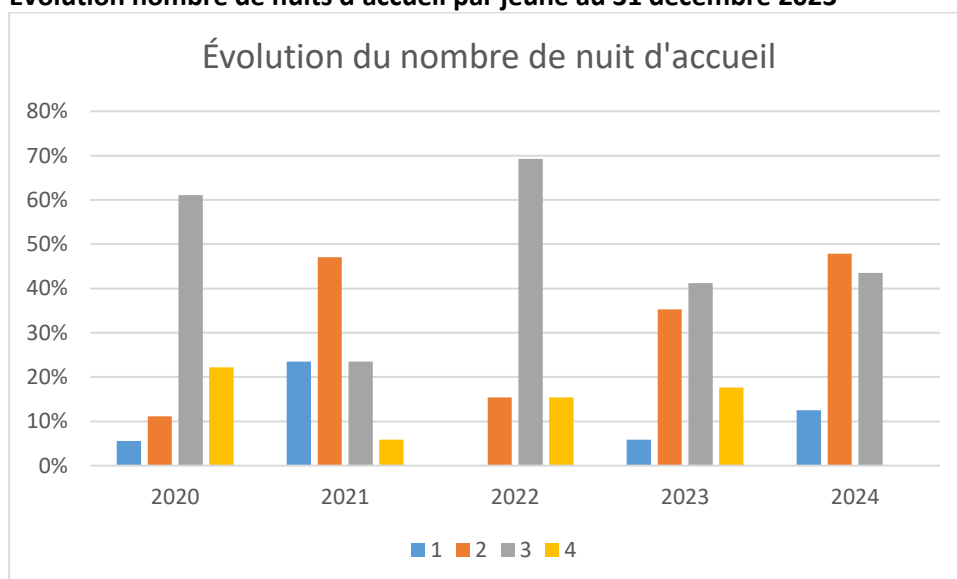


Le CASIM est agréé pour accueillir des jeunes de 6 à 16 ans révolus. Cette année, comme les autres années depuis que nous avons demandé un changement d'agrément concernant les âges d'accueil (augmentation de l'âge de 14 à 16 ans), nous avons accueillis une très forte proportion d'adolescents.

- ✓ Nous observons comme chaque année qu'une majorité des jeunes a entre 12 et 14 ans (3/5 de l'ensemble).
- ✓ Et à contrario, une faible proportion de jeune de moins de 10 ans. Pour autant, au vu des admissions de cette année, cela ne sera pas le cas l'année prochaine (fin d'accueil pour 4 jeunes sur le CASIM « petit »).

15

Évolution nombre de nuits d'accueil par jeune au 31 décembre 2023



Centre d'Accueil Spécialisé et d'Internat Modulable

Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65

NB : Dans ce graphique, ont été pris en compte le nombre de nuits d'accueil au moment du départ des jeunes pour lesquels l'accueil s'est arrêté au cours de l'année 2024 et au 31 décembre 2024 pour ceux encore présents.

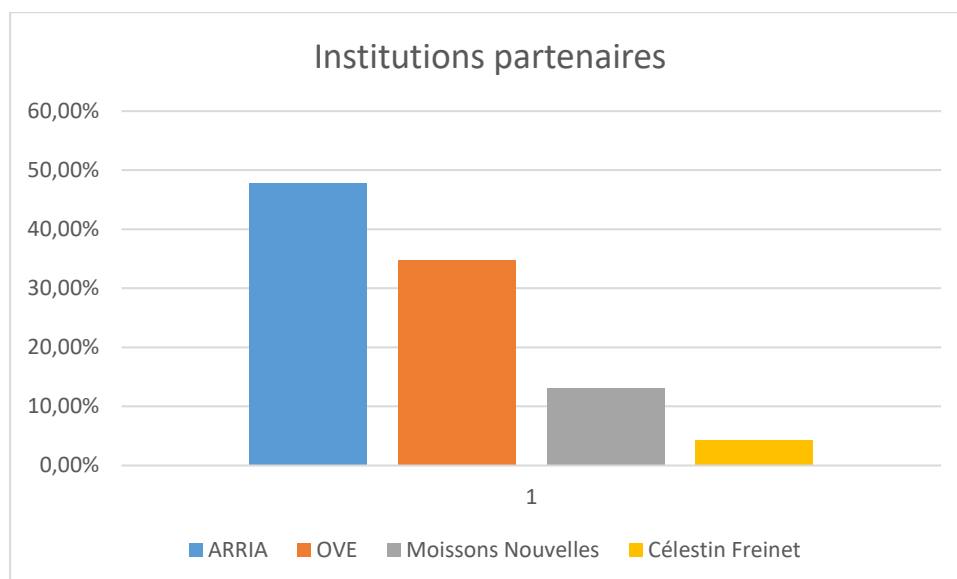
- ✓ Cette année, une majorité des jeunes est accueillie 2 nuits et 3 nuits. Nous comprenons cela par des situations de jeunes qui sont installés au CASIM depuis plusieurs mois et qui adhèrent à la proposition d'accueil qui leur est faite. En effet, c'est bien parce que nous prenons le temps de la rencontre qu'il est possible pour le jeune de s'engager dans une relation de confiance avec l'équipe éducative.
- ✓ A contrario, 10% des jeunes ont été accueillis qu'une nuit. Ces jeunes ont de grandes difficultés à s'installer et à s'acclimater à la proposition d'accueil au CASIM. Ils relèvent d'accompagnement psychiatrique et souvent leurs difficultés s'orientent d'un rapport à l'autre très troublé qui conduit à des épisodes de mise en danger et/ou violences. Une nuit d'accueil permet cependant à ces jeunes de s'extraire de leur quotidien pour s'expérimenter différemment.

Situation des jeunes en journée et partenariat

Les maisons CASIM ont la particularité d'offrir une possibilité d'hébergement à visée soignante, à des jeunes bénéficiant d'une notification Dispositif ITEP. Ces jeunes peuvent avoir en journée des situations diverses : scolarité en classe spécialisée ou ordinaire avec ou sans service de soins, déscolarisation, accueil en établissement ITEP (ARRIA ou autre).

- ✓ 30% des jeunes sont accompagnés en SESSAD et environ 65% des jeunes sont accompagnés en ITEP.

Lieux d'accompagnement médico-social en journée



- ✓ Cette année, Le CASIM accueille un peu moins de la moitié de jeunes accompagnés par des établissements et services de notre association. Il n'en est pas de même tous les ans.
- ✓ OVE est l'institution partenaire avec laquelle nous travaillons le plus. Cela se comprend par la proximité géographique d'une part mais aussi par un travail de partenariat et donc une connaissance mutuelle renforcée.
- ✓ Depuis 4 ans, nous accueillons de plus en plus de jeunes de Moissons Nouvelle. Le travail partenarial renforcé permet aux jeunes de cette institution de bénéficier du CASIM.
- ✓ Enfin, nous accueillons un jeune accompagné par l'ITEP Célestin Freinet. Nous observons une « zone blanche » en terme de couverture médico-sociale entre St-Julien de Concelles et Ancenis. Ainsi, depuis peu nous avons quelques échanges avec le SESSAD Vent d'Ouest, qui se situe à Vallet.
- ✓ En somme, le CASIM est reconnu sur le territoire comme un acteur incontournable au service des jeunes et des familles dont le lien est fragilisé. Il s'agira de poursuivre un travail d'interconnaissance mutuel afin que les liens inter associatifs perdurent.

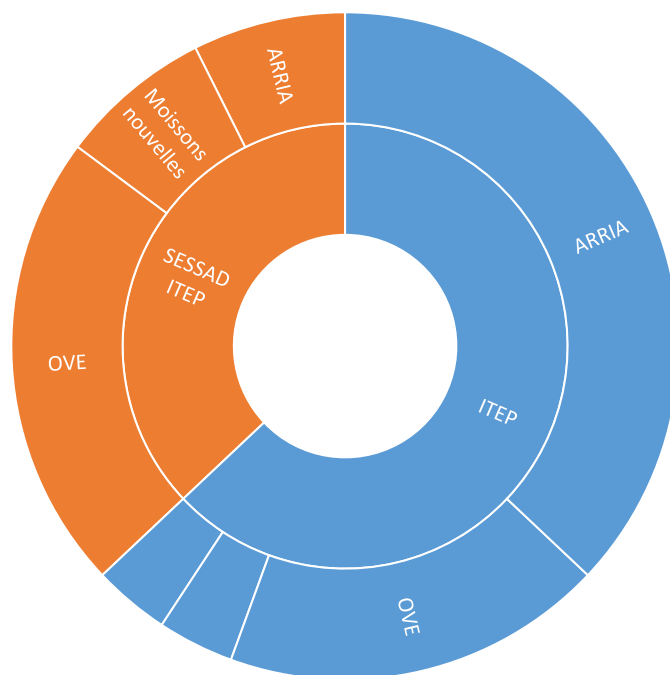
17

Etablissements et services d'accompagnements en journée

Centre d'**A**ccueil **S**pécialisé et d'**I**nternat **M**odulable

Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65

Modalités d'accompagnement par institution partenaire



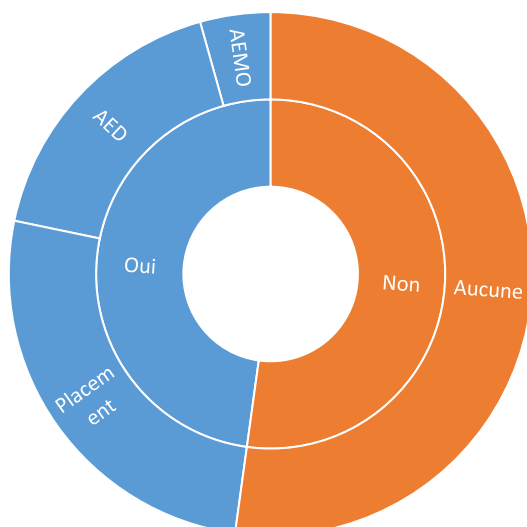
Le CASIM maintient un partenariat intense avec toutes les associations de la région nantaise qui accompagnent des jeunes relevant de DITEP. Ainsi ; d'une année sur l'autre, nous accueillons des jeunes des deux autres associations nantaises, Moissons Nouvelles et OVE, pour construire des parcours sécurisant pour les jeunes d'ITEP.

Nous observons que nous accompagnons plus de jeunes accompagnés en établissement ITEP qu'en SESSAD ITEP. Le partenariat avec OVE est particulièrement intense. Les équipes éducatives et thérapeutiques se connaissent ce qui entraîne une complémentarité dans les accompagnements.

18

Suivis en Protection de l'Enfance et en pédopsychiatrie

Les jeunes accueillis ont-ils un accompagnement dans le cadre de la protection de l'enfance ?



Centre d'Accueil Spécialisé et d'Internat Modulaire

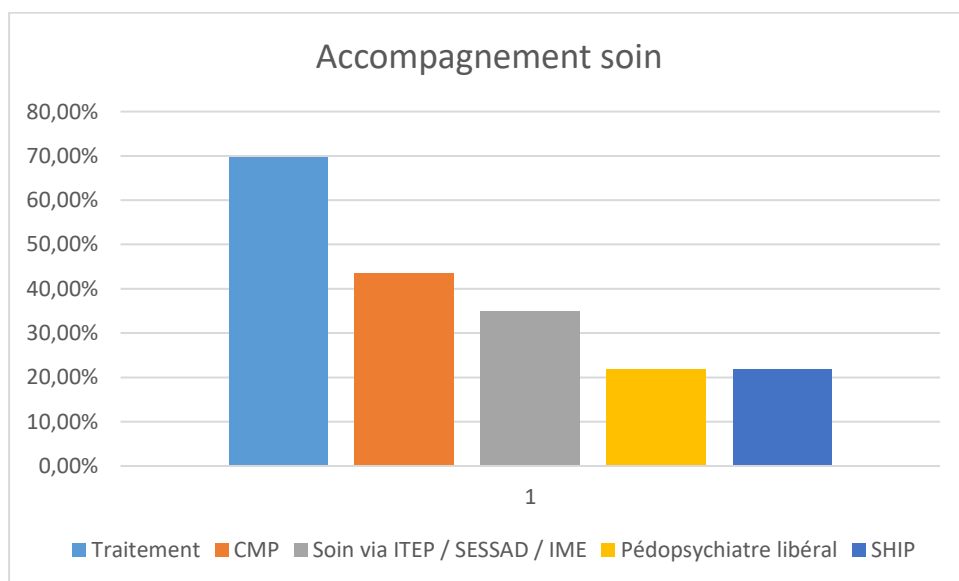
Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

En 2024, sur un total de 23 accompagnements, nous constatons une évolution marquante dans le profil des jeunes accueillis au CASIM :

- ✓ 48 % des jeunes bénéficient d'une mesure de protection de l'enfance, que ce soit sous la forme d'un accompagnement à domicile ou d'un placement. Ce chiffre est en forte progression avec une augmentation de 60 % par rapport aux années précédentes.
- ✓ L'association entre un accompagnement en milieu ouvert et un accueil au CASIM se révèle pertinente pour repenser / réaménager les liens parent-enfant. La séparation physique permet une prise de distance, tandis que le travail mené avec la famille favorise un réaménagement du lien. Ce double mouvement joue un rôle essentiel pour apaiser certaines dynamiques familiales troublées.
- ✓ Cependant, nous faisons face à une complexification croissante des interactions avec le secteur de la Protection de l'Enfance, un constat qui se confirme depuis quatre ans. Ce secteur semble tendre à privilégier une logique de "place", c'est-à-dire une recherche de solutions d'hébergement, parfois au détriment du projet de soin du jeune. Pourtant, ces approches devraient être pensées en complémentarité, afin d'assurer un accompagnement cohérent et adapté aux besoins du jeune.
- ✓ Ces tensions deviennent particulièrement prégnante à l'approche de la fin de l'accueil au CASIM, lorsque la question de la continuité du parcours se pose. L'enjeu est alors d'anticiper des solutions qui garantissent la stabilité et la continuité du travail engagé, évitant ainsi des ruptures préjudiciables à l'évolution du jeune.



Différents acteurs du soin :

Les jeunes accueillis sur le CASIM bénéficient tous d'un parcours de soin. Ainsi cela se traduit par des suivis dans les murs via l'accueil en ITEP, SESSAD ou IME avec une équipe pluridisciplinaire (Psychologue, orthophoniste, psychomotricienne ; mais aussi hors les murs via notamment des CMP ou des pédopsychiatres en libéral. La psychologue du CASIM peut aussi proposer un suivi

Centre d'Accueil Spécialisé et d'Internat Modulable

Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

psychologique s'il s'avère pertinent pour le jeune le jeune et que la famille accepte cette accompagnement.

Une majorité de jeunes sous traitement médical (69,57%)

- ✓ Plus des deux tiers des jeunes suivis bénéficient d'un traitement médicamenteux.
- ✓ Cela indique une prévalence élevée de troubles nécessitant une prise en charge pharmacologique, souvent prescrite pour des troubles majeurs.
- ✓ Cette proportion questionne le rôle du médicament dans l'accompagnement : est-il utilisé comme une aide thérapeutique structurée ou comme une réponse à des difficultés systémiques (instabilité, manque de ressources en soins psychothérapeutiques...) ?

Le SHIP :

- ✓ Un jeune sur cinq a eu besoin une hospitalisation au SHIP, un chiffre significatif.
- ✓ Cela montre que pour une part non négligeable de jeunes, le niveau de détresse psychique et de désorganisation psychique justifie un recours à l'hospitalisation.
- ✓ Les jeunes peuvent soit bénéficier du lit Crise-Répit-Soutien (4 nuits) ou alors d'accueil sur les unités Safran (7/7) ou alors Horizon (semaine)
- ✓ Certains professionnels des CASIM ont participé aux portes ouvertes du SHIP, et en retour l'ensemble des équipes du SHIP sont venus visiter les CASIM lors de nos journées de rentrée fin aout. Cette interconnaissance est essentielle.

Des complexités qui s'additionnent :

- Nous observons que certains jeunes sont accompagnés par la protection de l'enfance, bénéficient d'un accompagnement en ITEP, prennent un traitement médicamenteux pour apaiser leurs angoisses et font des séjours au SHIP. Cette addition de vulnérabilités rend l'accueil délicat. En effet, il s'agit d'être à la fois précautionneux et contenant dans ce que les équipes mettent en place au quotidien pour permettre un apaisement.

20

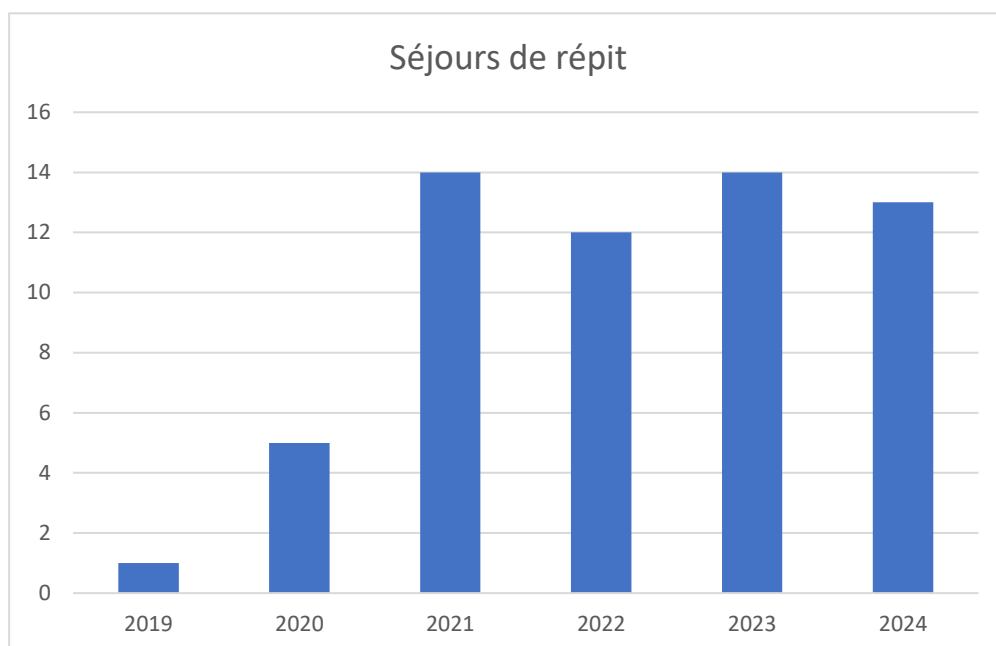
Centre d'Accueil Spécialisé et d'Internat Modulable

Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

3) Les séjours de répit



- Les séjours de répit permettent à des jeunes en grande souffrance de se retrouver dans un lieu apaisant dans lequel ils vont pouvoir se ressourcer. L'accueil de répit apporte aussi une bouffée d'oxygène à des parents ou des institutions débordées par l'expression du symptôme.
- 13 séjours de répit se sont déroulés sur l'année 2024. Cela dénote à la fois un besoin sur le territoire et du côté des équipes, une capacité à venir accueillir la souffrance du jeune.
- Pour qu'un séjour de répit se réalise, il est primordial de tenir compte de l'ambiance du groupe et de la présence de l'équipe éducative au complet. Ces ingrédients permettent au jeune qui a besoin de souffler de pouvoir s'apaiser dans des conditions optimales.

21

Plusieurs sortes de répit existent afin de coller au plus proche des besoins du jeune et de sa famille. Il y a le répit de crise aigüe qui nécessite une réactivité extrême, le répit inter-CASIM qui permet à un enfant d'aller souffler sur un autre CASIM, le répit dans le cadre du DITEP ... Autant d'aménagements qui amènent le jeune à s'apaiser et à entrevoir des possibles.

Il y a une très forte demande de séjour de répit.

A noter que lorsque nous parlons de « crise », il s'agit de la cellule familiale et pas uniquement du jeune. Il s'agit de permettre un apaisement de l'ensemble du système par une coupure

4) Les modalités d'accueil mises en œuvre

Le CASIM est constitué de trois structures, chacune intégrée dans son environnement social. Ces maisons, de type : maisons d'habitation classiques, sont situées au cœur de la vie du quartier ou de la commune, proche des commerces, des clubs de sports, des médiathèques, des transports en commun...

Centre d'**A**ccueil **S**pécialisé et d'**I**nternat **M**odulable

Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Les jeunes sont incités et accompagnés à évoluer dans le milieu ordinaire, pour des actes communs de la vie quotidienne (achat de pain, courses par exemple) ou pour une inscription plus significative (club de football, centre de loisirs...). Ces projets de familiarisation et d'intégration dans la vie sociale sont inscrits dans le projet du CASIM.

Les maisons sont en bon état et joliment aménagées. Une attention particulière est portée à la tenue des lieux pour qu'ils restent chaleureux et agréables à vivre. La convivialité des lieux est recherchée, elle participe à la création de conditions de vie favorables à l'apaisement, au questionnement, à la réflexion. Cet aspect est particulièrement important lors de l'admission de nouveaux jeunes. En effet, après deux entretiens d'admission, durant lesquels la tension et l'inquiétude sont palpables, tant chez le jeune que chez ses parents, la visite de la maison vient faire tomber une partie des appréhensions. La bonne tenue des maisons montre un souci d'offrir de bonnes conditions d'accueil et sous-entend une approche respectueuse des enfants et adolescents accueillis.

Six enfants maximums sont accueillis le soir dans chacune des maisons. Ils disposent tous d'une chambre individuelle qu'ils peuvent investir à leur manière, en la décorant, en accrochant des posters, en déposant des photos sur leur table de nuit, etc., sous la responsabilité des professionnels.

Ils sont accueillis de 1 à 4 nuits par semaine. Ce rythme est réévalué régulièrement au cours de l'année, avec les parents et le jeune lui-même.

Les jeunes arrivent au CASIM après leur journée à l'école, au collège ou à l'ITEP, accompagnés par les éducateurs, par un taxi, ou en autonomie par les transports en commun.

Le partage du quotidien avec des professionnels attentifs, doit permettre aux jeunes d'être accompagnés dans leurs questionnements sur leurs difficultés et dans la recherche de solutions. La vie au jour le jour, passe par des moments et des gestes très ordinaires, habituellement vécus en famille, comme la prise des repas, la participation aux tâches ménagères, le partage des jeux de société et d'activités extérieures, les devoirs scolaires, le soin corporel (les douches, le brossage de dents), le coucher, le lever.

Les relations avec les familles

La finalité du travail au CASIM est de soutenir les parents et leurs enfants dans leur réflexion, dans leurs démarches vers un « réaménagement du lien » (cf projet d'établissement) entre eux afin que la vie en famille soit plus sereine. Le soutien auprès des familles est donc au cœur du projet d'établissement. Ce soutien passe par une posture non-sachante auprès des parents, une posture d'écoute, de compréhension, de confiance, pour une mise à réflexion de ce qui fait problème. Le CASIM intervient comme un tiers, légitimé par son expérience et son professionnalisme, sans pour autant être donneur de leçon.

Ce soutien aux parents prend la forme d'entretiens, **74 rencontres familles** ont eu lieu en 2024. A ces entretiens « officiels », s'ajoutent les contacts informels complémentaires (entretiens téléphoniques...) tout aussi importants dans la création d'un climat de confiance avec les parents.

Le travail en partenariat

Comme nous pouvons le constater ci-avant, le CASIM est amené à travailler avec une multitude de partenaires. Nos principaux partenaires sont les établissements et services médico-sociaux, l'Education Nationale, les CMP et le SHIP. Autant que de besoin, le CASIM accompagne les jeunes vers les structures de droit commun, les clubs sportifs, les maisons de quartier... Dans l'intérêt des enfants et de leurs familles, pour une plus grande cohérence de nos interventions, nous développons et entretenons un travail en réseau soutenu.

Centre d'Accueil Spécialisé et d'Internat Modulable

Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65

Lors des journées de rentrée aout 2024, toutes les équipes du SHIP sont venues visiter les 3 CASIM. Ce fut l'occasion d'expliquer notre travail et le fonctionnement du service, ainsi que d'échanger sur nos pratiques.

Le partenariat prend forme à travers des réunions de concertations, des échanges téléphoniques, des synthèses, des réunions de suivi de scolarisation...

Cette année nous avons initié 74 rencontres avec les familles des jeunes. **Nous avons proposé 28 temps de concertation** avec d'autres établissements et services qui accompagnent à d'autres moments de la journée ou de la semaine, les jeunes que nous avons accueillis (concertations ou synthèses à la demande de l'Aide Sociale à l'Enfance, concertations avec les autres lieux d'hébergement du jeune telle que les MECS, les Familles d'accueil, concertations avec la pédopsychiatrie, les ESS...). A ces rencontres, s'ajoutent tous les entretiens téléphoniques et autres contacts informels, qu'il ne faut pas sous-estimer, ils permettent une meilleure connaissance des institutions, le travail qui y est fait, facilitent les relations et contribuent à la cohérence des parcours des jeunes.

La psychologue du service fait aussi offre de rencontre et c'est ainsi que 9 familles ont bénéficié de rendez-vous cette année.

5) Les projets marquants

En 2024, comme chaque année, les trois structures CASIM ont organisé des séjours. L'engouement pour ces temps hors du quotidien ne se dément pas, séjour après séjour. Ils offrent aux enfants et adolescents l'opportunité de partager autrement des moments avec les professionnels, dans un cadre distinct de celui de l'année. Le groupe se reconfigure, les interactions évoluent et s'expriment parfois sous de nouvelles formes. Ces séjours peuvent marquer un tournant : un jeune adopte une attitude inattendue, surprend les éducateurs alors qu'il est présent depuis plusieurs mois, ou encore trouve enfin un apaisement et s'engage davantage dans une relation. Parfois, certaines difficultés jusque-là discrètes émergent ou prennent une nouvelle dimension...

C'est aussi dans ces moment-là que la présence de toute l'équipe prend son sens. Pas seulement les éducateurs, mais aussi la maîtresse de maison et le veilleur de nuit. Loin d'être anecdotiques, leur présence change la dynamique du groupe. Dans ce cadre différent, ils deviennent des figures autrement accessibles

Ces séjours sont aussi l'occasion pour l'équipe de découvrir d'autres facettes des jeunes. Un adolescent d'ordinaire effacé au CASIM s'affirme soudain dans une activité collective. Un autre, habituellement sur la réserve, se confie pour la première fois lors d'un trajet en voiture. Et puis, parfois, c'est une difficulté jusque-là imperceptible qui surgit, nécessitant un ajustement du regard et de l'accompagnement au retour.

Au-delà de l'impact sur les jeunes, ces séjours renforcent la cohésion de l'équipe. Vivre ensemble, affronter les imprévus, partager des moments informels où les rôles institutionnels se redessinent, tout cela soude et enrichit la collaboration. Loin d'être un simple déplacement, ces séjours sont une respiration, une autre manière d'être ensemble, qui résonne bien au-delà des quelques jours passés hors des murs du CASIM.

Deux CASIM sont partis en séjour durant le mois de juillet, l'occasion de belles découvertes et d'expériences nouvelles.

Centre d'Accueil Spécialisé et d'Internat Modulable

Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65

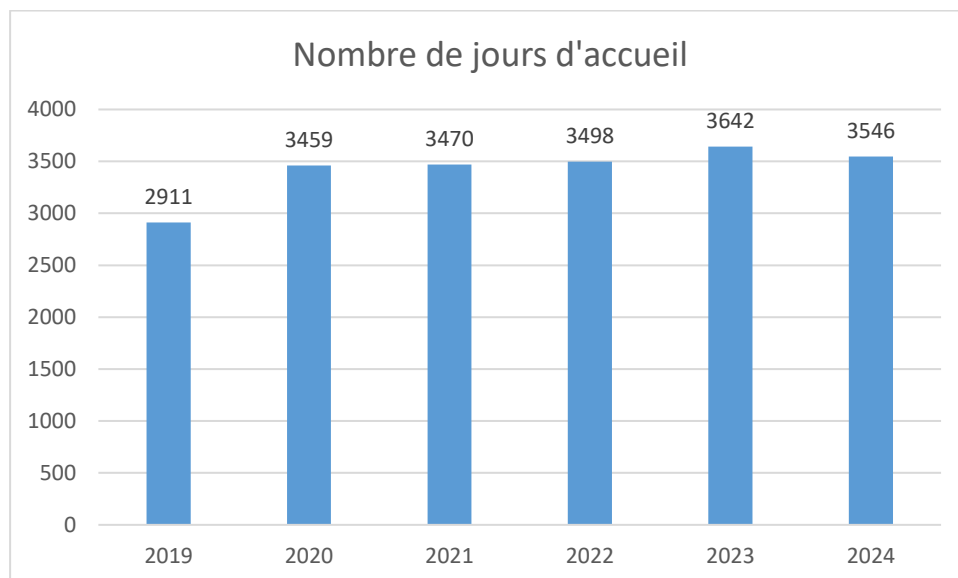
Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Au cours de l'année, des sorties culturelles sont organisées dans Nantes et ses alentours. Il est accordé une attention particulière aux évènements organisés par la ville de Nantes et les associations nantaises. Le CASIM de Saint-Sébastien est en partenariat avec le Grand T et le Voyage à Nantes.

6) L'activité 2024 :

Le suivi de l'activité



24

Cela fait maintenant 5 ans que l'activité se stabilise autour de 3600 journées. C'est signe d'un fonctionnement opérant au plus proche des besoins des jeunes accueillis.

Cette année 2024, 3546 journées ont été réalisées, le taux d'occupation est de 82%. Plusieurs éléments permettent de comprendre cette activité

- ↪ De nombreux jeunes ont eu l'occasion de partir avec leur ITEP en séjour et parfois même plusieurs fois pour certains. Nous les comptons donc absent.
- ↪ Nous avons accueilli des jeunes aux situations particulièrement complexes, en complément d'autres structures en difficultés avec ces derniers. Ainsi, 2 jeunes sont accueillis une seule nuit. L'expression de leur difficulté ne nous permettant pas de les accueillir plus.
- ↪ Après chaque arrêt d'accueil prématuré, il existe un temps de carence d'accueil lié au temps d'admission d'un nouveau jeune, faisant mathématiquement baisser notre taux d'activité. Ainsi par exemple, un jeune accueilli 2 nuits a été placé en urgence dans les Cotes d'Armor en décembre. Nous avons pris soin d'annoncer son départ aux groupes de jeunes auquel il n'a pu dire au revoir mais également de prendre le temps d'accueillir un nouveau jeune.

Centre d'Accueil Spécialisé et d'Internat Modulaire

Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Sécurisation des parcours – accueils en journée

La sécurisation des parcours est essentielle à l'apaisement du jeune. Le CASIM par sa souplesse d'action permet une sorte de filet qui permet au jeune d'être bien insérer dans les dispositifs de droits commun.

Ainsi par exemple, un jeune garçon accueilli sur le CASIM de St-Julien de Concelles était en difficulté sur les temps d'accueil périscolaire, et notamment sur le temps du midi. Entre des bagarres avec des autres enfants et une relation compliquée avec les adultes qui encadrent ces temps, nous avons été sollicités par les parents pour élaborer autour d'une solution d'apaisement.

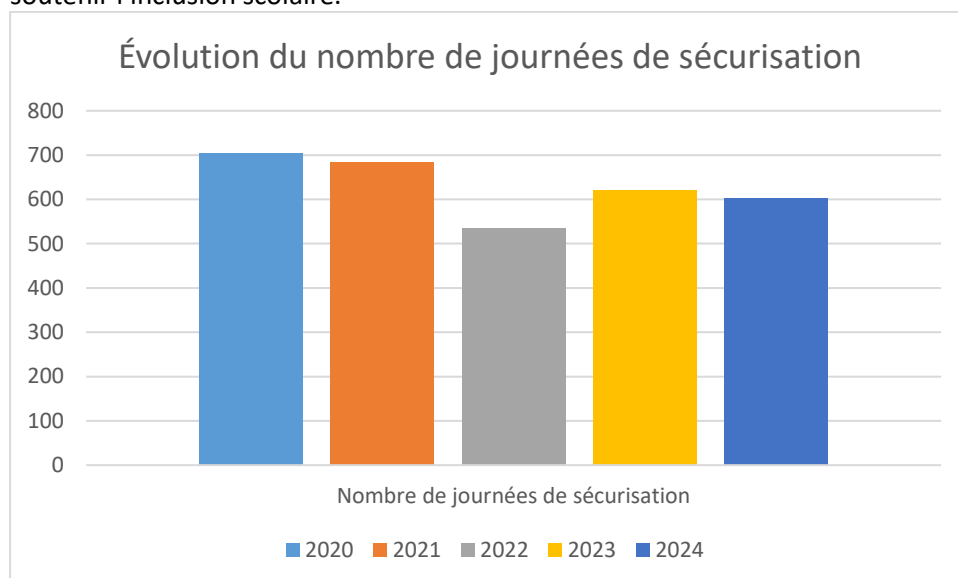
Dans un premier temps, nous avons rencontrés l'équipe encadrante de ces temps en présence de notre responsable pédagogique. Nous avons pu ensemble élaborer sur ce qui faisait problème mais aussi apporter un autre regard sur le jeune, ses trouvailles, ses solutions ...

Dans un second temps, nous avons proposé d'accueillir ce jeune un midi par semaine afin de couper sa journée. Cela a contribué à son maintien au périscolaire de façon générale.

La sécurisation des parcours s'exprime aussi avec des jeunes plus âgés, quand il s'agit de faire des stages en milieu ordinaire par exemple. Parfois, les journées sont longues, les contraintes nombreuses et le rapport à l'autre s'avère compliqués, encore plus dans un milieu professionnel. En lien avec l'institution d'accueil de jour et le terrain de stage nous avons pu garantir au jeune que nous étions là, « si besoin ». Souvent, le simple fait de savoir qu'un retour au CASIM est possible suffit à apaiser et à permettre au jeune de s'engager vers l'extérieur.

La présence éducative tout au long de la journée est nécessaire et même essentielle pour garantir une sécurité des parcours.

Ainsi en résumé, le CASIM peut accueillir les jeunes en journée pour sécuriser la scolarisation. Pour certains jeunes, les journées à l'école, au collège, mais aussi dans les institutions spécialisées, sont sources de tensions, de pression. La possibilité de partir plus tard, le matin ou de revenir plus tôt le soir, d'être ramené en journée lorsqu'il est trop compliqué de rester sur le lieu de scolarisation, permet soutenir l'inclusion scolaire.



Centre d'Accueil Spécialisé et d'Internat Modulable

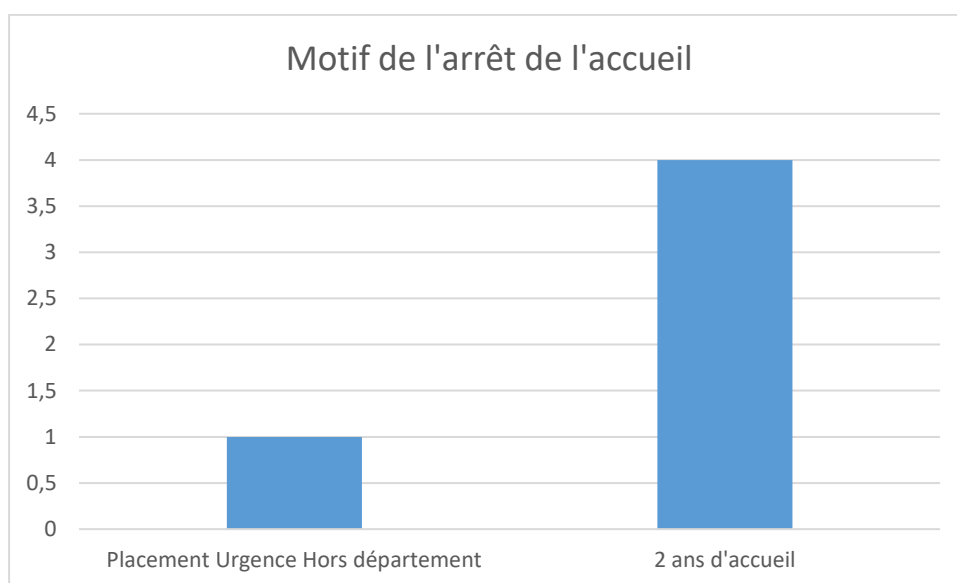
Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65

- ↪ Le nombre de journées d'accueil de sécurisation en 2024 est identique à celui de 2023, ce qui montre que les emplois du temps des jeunes accueillis sont ajustés à leurs besoin et potentiel, avec des journées particulièrement morcelées.
- ↪ Ainsi, le CASIM joue bien son rôle de « filet » et contribue au maintien et à l'inclusion scolaire des jeunes accueillis.

7) Les orientations – les sorties

5 sorties ont été accompagnées au fil de l'année 2024.

Motif de l'arrêt de l'accueil :



26

Depuis l'ouverture du CASIM, nous remarquons que la raison de l'arrêt de l'accueil des jeunes au CASIM, est due, pour une très grande majorité, à l'arrivée au terme des 2 années d'accueil prévues dans le contrat de séjour, conclu avec les parents lors de l'admission. Comme le prévoit le projet d'établissement, l'accueil est limité à 2 années. Cet aspect du projet est discuté avec les parents avant l'accueil de leur enfant et contractualisé. Après un arrêt de l'accueil de 6 mois, les parents peuvent alors refaire une demande d'accueil. Lorsqu'un parent demande un nouvel accueil, la demande devient prioritaire. Au regard du travail engagé lors des deux premières années accueil, il est nécessaire, le plus souvent, de ne pas laisser trop de délais pour répondre à cette nouvelle demande.



↪ Pour autant, cette année 2024 aura été marquée par :

- Des jeunes pour qui entament la première année d'accueil, donc très peu de renouvellement de groupe.
- Un jeune placé en urgence hors du département, après 1 an et demi d'accueil sur le CASIM à raison de 2 nuits par semaine.

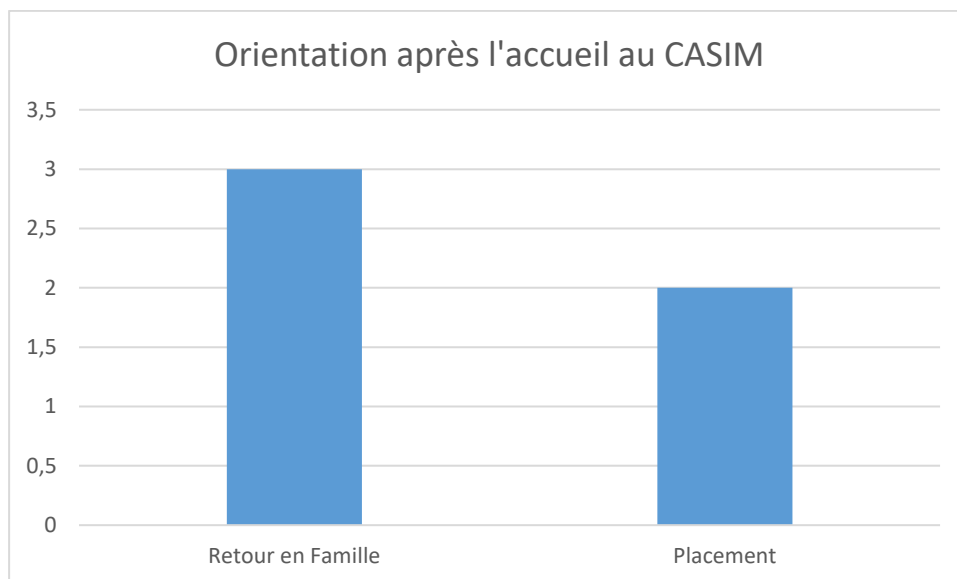
Centre d'Accueil Spécialisé et d'Internat Modulaire

Courriel : secretariat.casim@arria.asso.fr ☎ 02 40 18 60 65

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Orientation après l'arrêt de l'accueil au CASIM



- Quelques chiffres :

- ↪ 60% des jeunes sortis sont retournés à temps plein en famille.
- ↪ 1 jeune a bénéficié d'un accueil au CAFS ARRIA en complément de son placement en famille d'accueil ASE.
- ↪ 1 jeune a été placé en urgence en lieu de vie hors département. Nous nous sommes mobilisés pour solliciter les partenaires afin d'éviter une rupture de son parcours de soin.

- Ce graphique illustre que la majeure partie des jeunes retourne vivre en famille à l'issue des 2 ans d'accueil. Pour certains, un an d'accueil suffit à retrouver un équilibre familial.
- Nous observons aussi que le dispositif ARRIA fonctionne aussi au niveau de l'hébergement puisqu'il a de nouveau permis cette année à une jeune de glisser d'un accueil CASIM au CAFS.

III. LES INDICATEURS 2024

1) Les indicateurs médico-sociaux

INDICATEURS 2024		
2	Nb total de jeunes accueillis sur l'année	28
1	Nb de jeunes en dérogation	0
	Nb de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12	17
12	Nb de jeunes provenant du domicile ou du milieu ordinaire au 31/12	0
13	Nb de jeunes provenant d'un étab.de santé au 31/12	0
14	Nb de jeunes provenant d'un ESMS au 31/12	16
15	Nb de jeunes dont la provenance n'est pas connue au 31/12	0
21	Nombre de sorties	11
16	Nb de sorties par décès	0
17	Nb de sorties par hospitalisation	0
18	Nb de sorties par retour au domicile	8
19	Nb de sorties par réorientation vers un autre ESMS	2
20	Nb de sorties vers une autre destination/motif	1
	Nb de tps de transport < à 1H/jour	0
	Nb de tps de transport > à 1H/jour	28
	Nb d'enfants scolarisés dans un étab.scol.	12
	Nb de fiches incident rédigées :	11
	maltraitance	0
	violence	10
	fugue	1
	médicaments	0

2) Les indicateurs ANAP

INDICATEURS ANAP 2024

Nb total de jeunes accueillis sur l'année		23
11	Nb de jeunes accueillis dans l'effectif au 31/12	17
22	Nb de jours d'hospitalisation complète (hors consultation/séances)	33
23	Nb de journées réalisées (y compris accompagnement temporaire et qq soit le mode d'accompagnement)	3545
24	Nb de journées financées	4305
27	Nb d'admission dans l'année (hors accompagnement temporaire)	6
	Nb de places financées (hors accompagnement temporaire)	21
<u>Répartition en fonction des types de déficiences observées au 31/12</u>		
Déficiences intellectuelles :		
45	Nb de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre principal	1
46	Nb de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre associé	
Autisme et autres TED :		
47	Nb de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre principal	
48	Nb de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre associé	
Troubles psychiques :		
49	Nb de personnes présentant des troubles psychiques à titre principal	16
50	Nb de personnes présentant des troubles psychiques à titre associé	
Troubles du langage et des apprentissages :		
51	Nb de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre principal	
52	Nb de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre associé	
Déficiences auditives :		
53	Nb de personnes présentant des déficiences auditives à titre principal	
54	Nb de personnes présentant des déficiences auditives à titre associé	
Déficiences visuelles :		
55	Nb de personnes présentant des déficiences visuelles à titre principal	
56	Nb de personnes présentant des déficiences visuelles à titre associé	
Déficiences motrices :		
57	Nb de personnes présentant des déficiences motrices à titre principal	
58	Nb de personnes présentant des déficiences motrices à titre associé	
Déficiences métaboliques :		
59	Nb de personnes présentant des déficiences métaboliques à titre principal	
60	Nb de personnes présentant des déficiences métaboliques à titre associé	
Cérébro-lésions :		
61	Nb de personnes cérébro-lésées à titre principal	
62	Nb de personnes cérébro-lésées à titre associé	

Polyhandicap :		
63	Nb de personnes polyhandicapées	
Troubles du comportement et de la communication :		
64	Nb de personnes souffrant de Troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre principal	
65	Nb de personnes souffrant de Troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre associé	
Autres types de déficiences :		
68	Nb de personnes présentant d'autres types de déficiences à titre principal	
68	Nb de personnes présentant d'autres types de déficiences à titre associé	
69	Nb de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12 (toutes personnes, y compris en accompagnement temporaire)	17
Répartition par âge des personnes accompagnées au 31/12		
70	Nb de personnes âgées de 0 à 2 ans au 31/12	
71	Nb de personnes âgées de 3 à 4 ans au 31/12	
72	Nb de personnes âgées de 5 à 6 ans au 31/12	
73	Nb de personnes âgées de 7 à 10 ans au 31/12	4
74	Nb de personnes âgées de 11 à 15 ans au 31/12	13
76	Nb de personnes âgées de 16 à 19 ans au 31/12	
76	Nb de personnes âgées de 20 à 24 ans au 31/12	
88	Somme des durées d'accompagnement pour les personnes sorties définitivement dans l'année (la durée d'accompagnement est l'écart en nb de jours entre admission et sortie)	6538 j
89	Nb de sorties définitives dans l'année	6
97	Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection judiciaire au 31/12	6
98	Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection administrative au 31/12	3
99	Nb d'enfants ne bénéficiant pas d'une mesure de protection au 31/12	8
101	Nb de jours d'absence des jeunes accueillis dans l'effectif du 02/01 au 31/12	66
102	Nb de jeunes accueillis ayant été absents au moins 1 fois dans l'effectif du 01/01 au 31/12	11

IV. CONCLUSION

Nous avons connu des fins d'accompagnement cette année. En effet, les CASIM sont venus soutenir des parcours de vie extrêmement complexes aux confins du médico-social et de la psychiatrie. Nous avons fait lien avec les partenaires pour permettre à ces jeunes de trouver un équilibre ailleurs.

Pour que le projet d'internat thérapeutique prenne tout son sens il est essentiel d'être en lien avec les partenaires pour maintenir la cohérence des parcours des jeunes. En effet, la multiplicité des intervenants oblige un travail en réseau minutieux et intense. Les situations singulières des jeunes accueillis nous amènent à adapter le cadre de l'accueil en proposant un accompagnement sur mesure. A travers des modalités qui prennent sens dans le parcours de l'enfant.

Tout cela est aussi rendu possible grâce à la compétence des équipes et leurs capacités d'ajustement aux problématiques rencontrées. Les professionnels permettent aux enfants de se sentir apaisés et de se construire en dehors de leur lieu de vie habituel. La réflexion clinique comme support de travail d'accompagnement permet la rencontre avec le jeune dans une pratique exigeante.

Le travail en DITEP est à l'œuvre. Les échanges entre les adjoints de direction ARRIA permettent une fluidité dans l'accompagnement des jeunes et une souplesse dans les modalités d'accompagnement.

Valentin JAUD, Responsable C.A.S.I.M
Florent GREGOIRE, Directeur adjoint